

**MAIRIE DE BOUC BEL AIR**  
**PROCES-VERBAL DE SEANCE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du Lundi 09 décembre 2024**  
**A 18 heures 30**

**MEMBRES PRESENTS** : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

**POUVOIRS** : Corinne LE MEUT à Richard MALLIÉ, Stéphan PIERRACCINI à Sophie SURACE, Maëva GAUTELIER à François DENIAU, Roger MOSSÉ à Evelyne LOUIS, Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Catherine FOULON à François DENIAU, Patricia COTTI à Christine SICCARDI, Jean-François CAIRE à Thomas BERGÈRE, Hortense MALLIÉ à Joseph CASSARO.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Hervé CAYLA, Julien BOULARD.

**RAPPEL : la vidéo intégrale du conseil municipal est retransmise en différé enregistrée sur le site de la ville bouchelair.fr**

Monsieur le Maire propose que Madame Camille GAIDO soit désignée comme secrétaire de séance ; ceci étant fait, il est procédé à l'appel, avant d'entamer l'ordre du jour du Conseil Municipal qui comporte 43 rapports ainsi que quatre questions diverses déposées par l'opposition.

Monsieur le Maire donne lecture de sa déclaration.

**24.05.01 – Adoption du compte rendu de la séance du 30/09/2024.**

Monsieur le Maire met le compte-rendu aux voix : **il est voté à l'unanimité**

**24.05.02 – Information au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

- ✓ Décision n°2024-047 du 24 septembre 2024 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air/Monsieur NUNNARI Jacques.
- ✓ Décision n°2024-048 du 18 octobre 2024 M57 Fongibilité des crédits : Décision budgétaire modificative n°2 portant virement de crédit de chapitre à chapitre.
- ✓ Décision n°2024-049 du 29 octobre 2024 Reversement des vacations funéraires - octobre 2024.
- ✓ Décision n°2024-050 du 14 novembre 2024 Vente d'un véhicule de marque Mercedes immatriculé CX-045-NN.
- ✓ Décision n°2024-054 du 14 novembre 2024 Vente d'un véhicule de marque Renault immatriculé 369-APC-13.
- ✓ Décision N°2024-056 du 27 novembre 2024 Reversement des vacations funéraires Novembre 2024.

**24.05.03 – Rapport annuel d'activité de la Métropole au titre de l'exercice 2023.**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport d'activité annuel retraçant l'activité de la Métropole en application du I de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales au titre de l'exercice 2023, qui n'appelle pas à un vote de la part des élus.

**24.05.04 – Rapport annuel métropolitain 2023 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel métropolitain sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés au titre de l'exercice 2023, qui n'appelle pas à un vote de la part des élus.

**24.05.05 – Rapport annuel métropolitain 2023 relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement.**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel métropolitain sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement au titre de l'exercice 2023, qui n'appelle pas à un vote de la part des élus.

**24.05.06 – Approbation des rapports de la CLECT portant évaluation des charges transférées entre la Métropole et ses communes membres au titre des transferts et restitutions de compétences.**

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**24.05.07 – Acquisition d'une collection de documents historiques.**

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**24.05.08 – Avance sur subvention 2025 à l'association JH Font Saulière Evènements**

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**24.05.09 – Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du- Rhône au titre de l'aide au Patrimoine non protégé - Restauration et valorisation de l'Eglise Saint-André de Bouc Bel Air.**

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**24.05.10 – Acquisition d'un bâtiment cadastré, CM N°95 à vocation d'enseignement, propriété de la SCI OPUS, sis 1361 avenue des Chabauds.**

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 29 pour, 0 abstention, 2 contre (Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE) : **elle est votée à la Majorité**



**24.05.11 – Demande de subvention auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur au titre du dispositif « Nos communes d’abord » Acquisition d’un bâtiment destiné à l’accueil collectif de mineurs des Chabauds.**

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : 29 pour, 0 contre, 2 abstentions (Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE) **elle est votée à l’unanimité**

**24.05.12 – Information – rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité de service public de restauration collective.**

Monsieur PIETRI présente à l’assemblée le rapport annuel 2023 sur le prix de service public de restauration collective qui n’appelle pas à un vote de la part des élus.

**24.05.13 – Information – rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité de service public d’accueil en centre de loisirs.**

Monsieur PIETRI présente à l’assemblée le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité de service public d’accueil en centre de loisirs qui n’appelle pas à un vote de la part des élus.

**24.05.14 – Information - rapport 2023 sur le prix et la qualité de service de l’accueil en crèche.**

Monsieur PIETRI présente à l’assemblée les rapport annuels 2023 sur le prix et la qualité de service de l’accueil en crèche qui n’appelle pas à un vote de la part des élus.

**24.05.15 – Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches du Rhône au titre du soutien aux modes de garde collectifs des enfants de 0 à 3 ans – année 2025.**

Monsieur PIETRI rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

**24.05.16 – Désaffectation et déclassement d’une partie de la parcelle communale cadastrée BY n°179, sise Chemin de la Gardure – Lotissement la Clairière et d’une superficie d’environ 114 m2.**

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

**24.05.17 - Cession d’une partie de la parcelle communale cadastrée BY n°179 sise Chemin de la Gardure – Lotissement La Clairière et d’une superficie d’environ 114 m2 au profit de M. ALTEIRAC Anthony.**

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l’unanimité**

**24.05.18 – Désaffectation et déclassement d’une partie de la parcelle communale cadastrée AM n°1 et d’une partie du domaine non cadastré attenant à ladite parcelle, sises boulevard Guynemer – Lieudit les Pluechs et d’une superficie totale d’environ 277 m2.**

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l’unanimité

**24.05.19 - Cession d’une partie de la parcelle communale cadastrée AM n°1 et d’une partie du domaine non cadastré attenant à ladite parcelle, sises boulevard Guynemer – Lieudit les Pluechs et d’une superficie totale d’environ 277 m2 au profit de Mme BOUCHAKER Linda.**

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l’unanimité

**24.05.20 – Aide à l’embellissement des façades et paysages de Provence - Demande d’aide financière au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l’année 2024.**

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l’unanimité

**24.05.21 – Convention entre la Commune et la société Hivory relative aux installations de la société SFR sur le site du Rocher et du Château.**

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l’unanimité

**24.05.22 – Engagement d’une procédure de déclaration d’utilité publique (DUP) place Jean Moulin.**

Monsieur PERTUISEL rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l’unanimité

**24.05.23 – Convention de transfert temporaire de maîtrise d’ouvrage entre le Syndicat Intercommunal du Grand Vallat (SIGV) et la commune de Bouc Bel Air pour les opérations d’aménagement du secteur Montaury.**

Monsieur BERGÈRE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l’unanimité

**24.05.24 – Convention de transfert temporaire de maîtrise d’ouvrage entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Commune de Bouc Bel Air relative à la création des réseaux humides dans le cadre du PUP secteur Montaury.**

Monsieur BERGÈRE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l’unanimité



**24.05.25 – Convention de transfert temporaire de maîtrise d’ouvrage, d’entretien et d’exploitation partiels du domaine public routier départemental et de financement entre la commune de Bouc Bel Air et le Conseil départemental des Bouches du Rhône.**

Monsieur BERGÈRE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l’unanimité

**24.05.26 – Convention de gestion relative à la compétence "Création, aménagement et gestion des zones d’activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" de la commune de Bouc-Bel-Air – avenant n°7.**

Monsieur BERGÈRE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l’unanimité

**24.05.27 – Demande de Subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l’aide à la transition énergétique pour la Création d’un Éclairage Public Écoresponsable.**

Monsieur BERGÈRE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l’unanimité

**24.05.28 – Organisme du Foncier Solidaire « Tous Propriétaires (OFS) – remboursement frais de création.**

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l’unanimité

**24.05.29 – Bilan des marchés et avenants conclus pour la période de septembre à novembre 2024.**

Madame SURACE présente à l’assemblée le bilan des marchés et avenants conclus pour la période de septembre à novembre 2024 qui n’appelle pas à un vote de la part des élus.

**24.05.30 – Ouverture de crédits d’investissement par anticipation pour l’exercice 2025 : budget de la commune.**

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l’unanimité

**24.05.31 – « Correction sur exercice antérieur – autorisation donnée au comptable ».**

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l’unanimité

**24.05.32 - Garantie d'emprunt 3F Sud – Opération « Avenue de Violesi » acquisition en VEFA de 35 logements LLI.**

Madame SURACE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

**24.05.33 – Protocole transactionnel entre la commune et la Métropole dans le cadre de l'entretien de la piscine Guy Drut pour la période du 31/12/2022 au 31/12/2023.**

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

**24.05.34 – Demande de subvention auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur au titre du dispositif « Nos communes d'abord » - création d'un Skatepark.**

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

**24.05.35 – Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour la Rénovation et l'Extension de la Gendarmerie de Bouc-Bel-Air.**

Monsieur CASSARO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

**24.05.36 – Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre de l'aide à la Provence verte pour l'opération un jour un arbre.**

Monsieur BIÈCHE rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

**24.05.37 – Approbation de l'offre de formation de la Métropole Aix-Marseille-Provence.**

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

**24.05.38 – Actualisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).**

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : elle est votée à l'unanimité

**24.05.39 – Mise en place de l'indemnité spéciale de fonctions d'engagement pour la police municipale.**

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**24.05.40 – Création d'un poste permanent au registre des effectifs.**

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**24.05.41 – Adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire souscrit par le Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale des Bouches du Rhône (CDG13) pour les risques « Santé » et Prévoyance ».**

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**24.05.42 – Désignation du référent déontologue des élus locaux.**

Madame VITIELLO rapporte le dossier.

Puis, Monsieur le Maire met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

**24.05.43 – Motion de protestation contre l'augmentation des coûts et la dégradation du service public de collecte des déchets**

Monsieur le Maire Commente le dossier

Puis, il met aux voix cette délibération **elle est voté l'unanimité**

**24.05.44 Questions diverses.**

Monsieur le Maire rapporte que le groupe d'opposition « Pour que Vive Bouc Bel Air » et le groupe d'opposition « Bouc Bel Air maintenant » ont déposé deux questions diverses auxquelles Messieurs PIETRI, BIÈCHE et BERGÈRE ont répondu chacun en ce qui les concerne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Fait à Bouc Bel Air, le 10 décembre 2024

  
Richard MALLIÉ  
Maire

